

2016
Vol. 75

Schweizerische
Zeitschrift
für Philosophie

Revue suisse de philosophie
Rivista svizzera della filosofia
Swiss journal of philosophy

Studia Philosophica

Redaktion: Anton Hügli | Rédaction: Janette Friedrich
Gastherausgeber | Editeur invité: Guillaume Fréchette

Intentionalität und Subjektivität Intentionnalité et subjectivité

Christian Barth: *Descartes on Intentionality:
Conscientia, and Phenomenal Consciousness*

Gianfranco Soldati: *Intentionale Inexistenz
und Bewusstsein*

Guillaume Fréchette: *Brentano and
Sensory Intentionality*

Carole Maigné: «*Penser le Moi avec acuité signifie
réfuter l'idéalisme*» (Herbart)

Dieses E-Book ist seitenidentisch mit der gedruckten Ausgabe und verfügt u.a. über folgende Funktionen: Volltextsuche, klickbares Inhaltsverzeichnis sowie Verlinkungen innerhalb des Buches und zu Internetseiten. Die gedruckte Ausgabe erhalten Sie im Buchhandel sowie über unsere Website www.schwabeverlag.ch. Dort finden Sie auch unser gesamtes Programm und viele weitere Informationen.

Herausgeber / Editeur / Curatore

Schweizerische Philosophische Gesellschaft
Société suisse de philosophie
Società filosofica svizzera
www.sagw.ch/philosophie/portrait.html

Vorstand / Comité / Comitato

Dr. Janette Friedrich (Präsidentin); Prof. Dr. Jean-Pierre Schneider (Vize-Präsident); Dr. Michael Ivo Räber (Quästor); Beisitz: Guenda Bernegger, Dr. Yves Bossart, Dr. Georg Brun, Beat Michel, Dr. Michael Festl, Sahra Styger, Dominik Renner, Prof. Dr. Wolfgang Rother, Johann G. Senti

Kontakt / Contact / Contatto

Dr. Janette Friedrich, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 40, boul. du Pont-d'Arve, CH-1211 Genève 4; Janette.Friedrich@unige.ch.

Redaktion / Rédaction / Redazione

Prof. em. Dr. Anton Hügli, Universität Basel, Departement Philosophie und Medienwissenschaft, Philosophisches Seminar, Steinengraben 5, CH-4051 Basel; Postanschrift: Wettsteinallee 62, CH-4058 Basel; anton.huegli@unibas.ch.

Dr. Janette Friedrich, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 40, boul. du Pont-d'Arve, CH-1211 Genève 4; Janette.Friedrich@unige.ch.

Gastherausgeber /

Editeur invité / Curatore invitato

Dr. Guillaume Fréchette, Fachbereich Philosophie (KGW), Universität Salzburg, Franziskanergasse 1, A-5020 Salzburg; guillaume.frechette@sbg.ac.at.

Buchbesprechungen /

Comptes rendus / Recensioni

Prof. em. Dr. Anton Hügli
Dr. Janette Friedrich

Editorial Board

Prof. em. Dr. Emil Angehrn (Basel)
Prof. Dr. Francis Cheneval (Zürich)
Prof. Dr. Michael Esfeld (Lausanne)
Prof. em. Dr. Ruedi Imbach (Birmoug)
Prof. Dr. Dominik Perler (Fribourg)
Prof. Dr. Dieter Thomä (St. Gallen)
Prof. Dr. Markus Wild (Basel)

Indexed/abstracted in

Philosophers Index

Die Schweizerische Zeitschrift für Philosophie, **Studia philosophica**, erscheint einmal jährlich im September und veröffentlicht wissenschaftliche Artikel, Rezensionen und Debatten auf Deutsch, Französisch, Italienisch und Englisch. Alle zwei Jahre veröffentlicht die Zeitschrift eine Auswahl der auf dem Symposium der Schweizerischen Philosophischen Gesellschaft vorgestellten Beiträge. Die Manuskripte müssen gemäss den Autorenrichtlinien der Studia (www.sagw.ch/de/philosophie/Publikationen/studia-philosophica.html) bis zum September jedes Jahres bei der Redaktion eingereicht werden. Die Auswahl der Beiträge erfolgt nach einem doppelblinden Begutachtungsverfahren (peer review).

La Revue Suisse de Philosophie, **Studia philosophica**, paraît une fois par année en septembre et publie en français, allemand, italien et anglais des articles scientifiques, des comptes rendus ainsi que des débats. Tous les deux ans sont publiés les actes du Symposium de la Société suisse de philosophie. Les propositions de contribution doivent correspondre aux directives des Studia (www.sagw.ch/de/philosophie/Publikationen/studia-philosophica.html) et sont à soumettre chaque année jusqu'à fin septembre. La sélection des contributions est effectuée par la rédaction à la suite d'un processus d'expertise par deux pairs anonymes (peer review).

La Rivista Filosofica Svizzera, **Studia philosophica**, appare una volta all'anno a settembre e pubblica articoli scientifici, recensioni e dibattiti in italiano, tedesco, francese e inglese. Ogni due anni viene pubblicata nella rivista una selezione delle relazioni presentate nel quadro del Simposio della Società filosofica svizzera. I manoscritti devono corrispondere alle direttive degli Studia (www.sagw.ch/de/philosophie/Publikationen/studia-philosophica.html) e devono essere sottomessi entro la fine dell'anno precedente. La selezione dei contributi è effettuata dalla redazione dopo un processo di valutazione a doppia anonimizzazione (peer review).

The Swiss Journal of Philosophy, **Studia philosophica**, appears in September every year. It contains academic articles, reviews and debates in German, French, Italian and English. Every second year it includes a selection of papers presented to the symposium of the Swiss Philosophical Society. The manuscripts have to be in accordance with the editorial guidelines of the Studia (www.sagw.ch/philosophie/portrait.html) and have to be submitted to the editors until September of every year. The contributions are selected on the basis of a peer review procedure.

Publiziert mit Unterstützung der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften
Publié avec l'aide de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales
Pubblicato col sussidio dell'Accademia svizzera di scienze umane e sociali



Unterstützt durch die Schweizerische Akademie
der Geistes- und Sozialwissenschaften
www.sagw.ch



Soutenu par l'Académie suisse
des sciences humaines et sociales
www.assh.ch



Sostenuto dall'Accademia svizzera
di scienze umane e sociali
www.sagw.ch



Verlag/Maison d'édition/Editore

Schwabe Verlag
Steinentorstrasse 13
CH-4010 Basel

Copyright © 2016 Schwabe AG, Verlag, Basel, Schweiz

Dieses Werk ist urheberrechtlich geschützt. Das Werk einschließlich seiner Teile darf ohne schriftliche Genehmigung des Verlages in keiner Form reproduziert oder elektronisch verarbeitet, vervielfältigt, zugänglich gemacht oder verbreitet werden.

Gesamtherstellung: Schwabe AG, MuttENZ/Basel, Schweiz

ISBN Printausgabe 978-3-7965-3554-3

ISSN Printausgabe 0081-6825

ISBN E-Book (PDF) 978-3-7965-3555-0

ISSN E-Book (PDF) 2296-2883

rights@schwabe.ch

www.schwabeverlag.ch

Editorial

Auf Beschluss der Schweizerischen Philosophischen Gesellschaft (SPG) werden die *Studia philosophica* ab 2016 nicht mehr als Jahrbuch, sondern als Zeitschrift herausgegeben. Unter dem Titel *Schweizerische Zeitschrift für Philosophie* erscheinen die *Studia* weiterhin einmal im Jahr, sie beinhalten wissenschaftliche Artikel, Rezensionen und Debatten auf Deutsch, Französisch, Italienisch und Englisch. Wie bisher werden alle zwei Jahre die Beiträge des Symposiums der SPG in der Zeitschrift veröffentlicht. Die nicht dem Symposium gewidmeten Nummern werden frei gestaltet. Alle in der Schweiz arbeitenden Philosophen, aber auch ausländische Kolleginnen und Kollegen sind eingeladen, Artikel zu ihren philosophischen Themenbereichen einzureichen, diese können sowohl Fragen der Geschichte der Philosophie wie auch aktuelle Debatten betreffen. Es besteht ausserdem die Möglichkeit, als GasteditorIn die Gestaltung eines Themenschwerpunktes zu übernehmen. Wer sich dafür interessiert, ist gebeten, den Redakteuren eine kurze Beschreibung des vorgeschlagenen Themas und die Liste der einzuladenden Autoren zukommen zu lassen.

Alle künftig in den *Studia* veröffentlichten Beiträge werden einem Peer-Review-Verfahren unterzogen. Die Manuskripte müssen gemäss den Autorenrichtlinien der *Studia* (www.sagw.ch/philosophie/portrait.html) bis Ende September jeden Jahres bei der Redaktion eingereicht werden. Es ist vorgesehen, den Rezensionsteil der *Studia* auszubauen. Informationen über Veröffentlichungen und Besprechungen nimmt die Redaktion darum gerne entgegen.

Wir hoffen mit diesem neuen Format der *Studia* einer reichen Palette philosophischer Stimmen aus der Schweiz und dem Ausland eine interessante Plattform zu bieten.

Anton Hügli (Basel), Janette Friedrich (Genf)

Editorial

Suivant la décision de la Société suisse de philosophie, les *Studia philosophica* ne sont plus publiées à partir de 2016 sous forme d'un annuaire, mais paraissent désormais sous le titre *Revue Suisse de la Philosophie*. La parution de la revue sera annuelle et contiendra des articles scientifiques, des compte rendus et des débats en français, allemand, italien et anglais. Comme précédemment, les *Studia* publient tous les deux ans les Actes du symposium de la Société suisse de philosophie, les autres numéros étant planifiés librement et en fonction des propositions des auteurs. Tous les philosophes travaillant en Suisse ainsi que les collègues étrangers sont ainsi invités à soumettre des articles issus des différents domaines de la philosophie, concernant aussi bien l'histoire de la philosophie que les débats actuels. Des propositions de rubrique thématique seront également considérées, dans lequel cas les intéressés feront parvenir aux rédacteurs une courte description du projet et une liste des auteurs invités.

Tous les textes publiés dans les *Studia* sont soumis à un processus d'expertise par des pairs anonymes (peer review). Les manuscrits doivent correspondre aux directives des *Studia* (www.sagw.ch/philosophie/portrait.html) et être envoyés chaque année jusqu'à la fin septembre. Comme il est prévu d'élargir la rubrique consacrée aux comptes-rendus, la rédaction considèrera les annonces de publications et les discussions des parutions récentes qui lui seront soumises pour publication.

Avec ce nouveau format des *Studia*, nous espérons offrir au large éventail des voix philosophiques en Suisse et à l'étranger un forum privilégié pour s'exprimer.

Anton Hügli (Bâle), Janette Friedrich (Genève)

Inhalt | *Table des matières*

Themenschwerpunkt | *Thème:*

Intentionalität und Subjektivität | *Intentionnalité et subjectivité*

Einleitung / *Introduction* 9/12

Phänomenale und affektive Intentionalität

Intentionnalité phénoménale et affective

Christian Barth: *Descartes on Intentionality, Conscientia, and Phenomenal Consciousness* 17

Guillaume Fréchette: *Brentano on Sensory Intentionality* 33

Laurent Cesalli: *Anton Marty on Emotions, their Object and Content* 51

Federico Lauria: *'L'œil du devoir-être' – La conception déontique de l'intentionnalité du désir et les modes intentionnels* 67

Intentionalität in Wahrnehmung und Handlung

L'intentionnalité dans la perception et l'action

Gianfranco Soldati: *Intentionale Inexistenz und Bewusstsein* 83

Hamid Taieb: *Husserl et P. F. Strawson sur les qualités secondes* 101

Javier Kalhat: *Peacocke on Depiction and the Visual Field* 119

Frank Esken: *Der schwierige Begriff der Handlungsintentionalität* 135

Frühe Ansätze und Kontroversen zwischen Philosophie und Psychologie

Anticipations et polémiques entre philosophie et psychologie

Carole Maigné: *«Penser le Moi avec acuité signifie réfuter l'idéalisme» (Herbart)* 159

David Romand: *La théorie herbartienne de la représentation (Vorstellung): une dialectique de l'acte et du contenu* 175

Janette Friedrich: *Philosophie mit oder ohne Psychologie?* 189

Freier Beitrag | *Article libre*

Rafael Ferber: *Was ist eine gute Weltanschauung?* 205

Buchbesprechungen | *Comptes rendus*

Emmanuel Alloa et Stefan Kristensen (éd.): *Témoignage et survivance, Genève, MetisPresses, 2014 (Nadine Fink)* 219

Arnaud Dewalque et Denis Seron (éd.): *Les phénomènes*, in: *Philosophie, numéro 124, Paris, Editions de Minuit, 2015 (Maxime Julien)* 222

Michael G. Festl: *Gerechtigkeit als historischer Experimentalismus. Gerechtigkeitstheorie nach der pragmatistischen Wende der Erkenntnistheorie, Konstanz, University Press, 2015 (Anton Hügli)* 227

Sebastian Hüsich: *Langeweile bei Heidegger und Kierkegaard. Zum Verhältnis philosophischer und literarischer Darstellung, Tübingen, Francke, 2014 (Anton Hügli)* 238

Hans Kunz: *Die Endlichkeit des Menschen. Sieben Abhandlungen zur philosophischen Anthropologie, Gesammelte Schriften in Einzelausgaben Bd. 2, in Zusammenarbeit mit der Hans-Kunz-Gesellschaft aus dem Nachlass in zwei Halbbänden herausgegeben von Jörg Singer, Basel, Schwabe, 2014 (Rudolf Ruzicka)* 245

Rudolf Ruzicka: *Wachsein. Ein phänomenologischer Versuch, Freiburg, München, Karl Alber, 2015 (Markus Wild)* 254

Adressen der Autoren / *Adresses des auteurs* 259

Federico Lauria

‘L’œil du devoir-être’ – La conception déontique de l’intentionnalité du désir et les modes intentionnels

Desires matter. How are we to understand their intentionality? According to the main dogma, a desire is a disposition to act. In this article, I propose an alternative to this functionalist picture, which is inspired by the phenomenological tradition. On this approach, desire involves a specific manner of representing the world: deontic mode. Desiring a state of affairs, I propose, is representing it as *what ought to be* or, if one prefers, *as what should be*. Firstly, I present three principles of the semantics of desires that pertain to their satisfaction conditions, their *world-to-mind* direction of fit, and the idea that we desire what, we think, is not actual. Secondly, I examine the functionalist view in light of these features. Finally, I argue for the deontic mode conception: desire and ought-to-be fit like hand in glove. Consequently, desire’s intentionality is irreducible to desire’s functional role and calls for a first-person perspective taking modes seriously.

Regardez à l’intérieur de vous-mêmes. Vous y verrez des joies, des peines, des croyances, des doutes, des peurs, des amours, mais aussi des désirs. Certains aspirent vivre à New York. Roméo souhaite revoir Juliette, alors que Juliette veut quitter Vérone. Les désirs jouent un rôle central dans nos vies. Peut-être ne pourrions-nous pas agir sans eux. Peut-être ne pourrions-nous pas être heureux sans eux. Peut-être serions-nous incapables d’aimer sans eux. Mais qu’est-ce que cette chose nommée désir?

Au moins depuis les travaux de Brentano, il est commun de penser que les diverses représentations mentales se caractérisent par leur intentionnalité. En d’autres termes, les représentations mentales portent nécessairement sur quelque chose: leur contenu ou objet intentionnel. Lorsqu’Harry croit que Sally viendra au bal et désire cela, sa croyance et son désir sont *à propos* de l’état de choses dans lequel Sally vient au bal. Mais croire et désirer sont différentes attitudes, bien qu’elles puissent porter sur un même état de choses. Une façon prometteuse de distinguer parmi ces représentations fait appel à la *façon* de représenter un état de choses. Intuitivement, lorsque je crois qu’il pleut, je me représente cet état de

choses comme *actuel* ou *réel*; lorsque je suis effrayé par un oiseau volant subitement en ma direction, je me le représente comme *dangereux*. Les types d'états mentaux se caractérisent ainsi par une *façon* propre de représenter le monde ou leur contenu: un mode intentionnel.¹ En un sens, les modes intentionnels sont autant de modifications adverbiales portant sur des contenus représentationnels. Il s'agit là de l'approche classique de l'intentionnalité chère à la phénoménologie traditionnelle et aboutissant aux diverses cartographies mentales proposées, entre autres, par Brentano ou Meinong.² La question de l'essence du désir peut ainsi être reformulée à la lumière de cette intuition: quelle est la *façon* de représenter le monde propre aux désirs? Lorsque je désire boire un café, comment cet état de choses m'est-il représenté?

Etrangement, la philosophie analytique contemporaine a négligé la question de l'intentionnalité du désir, par rapport à d'autres représentations telles que les croyances, la perception, les émotions ou les intentions. Bien qu'il soit souvent fait mention du désir dans de nombreux débats, particulièrement en éthique, peu d'auteurs l'ont exploré en détail.³ Au contraire, la philosophie contemporaine du désir semble se réduire à un dogme: les désirs nous poussent à agir – ils sont des états motivationnels.⁴ Selon cette conception, désirer un gin tonic n'est rien d'autre que d'être incliné à agir de telle sorte à réaliser ce désir, à savoir savourer ce cocktail. Il s'agit là de la fonction du désir dans notre économie mentale. Dès lors, cette conception s'inscrit dans l'approche fonctionnaliste du mental qui caractérise l'intentionnalité de divers types de représentations par autant de rôles fonctionnels.⁵ L'intentionnalité des croyances consisterait donc en leur fonction de représenter le monde, alors que celle des désirs en leur fonction de le modifier.

1 John Searle: L'intentionnalité. Essai de philosophie des états mentaux (Paris: Editions de Minuit, 1985); Tim Crane: Elements of Mind: An Introduction to the Philosophy of Mind (New York: Oxford University Press, 2001).

2 Franz Brentano: Psychologie du point de vue empirique (Paris: Vrin, 2008); Alexius von Meinong: On Emotional Presentation (Evanston: Northwestern University Press, 1972).

3 Les travaux suivants constituent des exceptions: Dennis W. Stampe: Defining Desire, in: The Ways of Desire. New Essays in Philosophical Psychology on the Concept of Wanting, ed. by Joel Marks (Chicago: Precedent Publishing, 1986); Dennis W. Stampe: The Authority of Desire, in: Philosophical Review 96/3 (1987) 335–381; Timothy Schroeder: Three Faces of Desire (Oxford: Oxford University Press, 2004); Graham Oddie: Value, Reality, and Desire (Oxford: Oxford University Press, 2005); Daniel Friedrich: The Alluringness of Desire, in: Philosophical Explorations 15/3 (2012) 291–302; Julien Deonna, Federico Lauria (ed.): The Nature of Desire (Oxford: Oxford University Press, 2017).

4 David M. Armstrong: A Materialist Theory of the Mind (London, New York: Routledge, 1968); Michael Smith: The Moral Problem (Oxford: Blackwell, 1994); Jonathan Dancy: Practical Reality (Oxford: Oxford University Press, 2000).

5 D. M. Armstrong: A Materialist Theory of the Mind, op. cit.; David Lewis: Mad Pain and Martian Pain, in: Readings in the Philosophy of Psychology, ed. by Ned Block (Cambridge, MA: Harvard University Press, 1980) 216–222; Robert Stalnaker: Inquiry (Cambridge, MA.: MIT Press, 1984);

De par leur rôle complémentaire, les désirs et croyances sont dès lors vus comme la base de nos actions.

Mais est-ce l'essence du désir? De prime abord, il est raisonnable d'en douter. Lorsque nous communiquons nos désirs, n'exprimons-nous pas quelque chose de plus 'profond' que nos impulsions à agir? Lorsque Roméo avoue qu'il désire retrouver Juliette, il semble exprimer quelque chose de plus que la simple impulsion à la revoir. Plus fondamentalement, l'approche fonctionnaliste ne semble offrir aucune réponse à la question de savoir comment le monde nous est représenté à travers un désir. C'est comme si les désirs étaient capturés à la troisième personne, alors que la question de l'intentionnalité du désir telle que nous l'avons formulée invite à une exploration à la première personne.

Ce contraste entre le fonctionnalisme et les modes intentionnels est pertinent pour comprendre le désir, mais touche à une question plus générale. La conception standard du désir n'est qu'un cas parmi d'autres de réduction des modes intentionnels aux rôles fonctionnels. Bien que la plupart des philosophes reconnaissent l'existence des modes intentionnels, ils glissent aussitôt vers une caractérisation fonctionnelle de ceux-ci. Après tout, il se peut que parler de modes intentionnels ne soit qu'une métaphore que l'on pourrait élucider par des outils couramment utilisés en sciences naturelles, à l'instar des fonctions. Du moins s'agit-il là de l'esprit à l'œuvre dans la sémantique fonctionnelle du mental qui a longtemps été influente et prévaut toujours de nos jours.⁶ Mais peut-on réduire les modes intentionnels aux fonctions? L'intentionnalité et la subjectivité sont-elles ainsi analysables?

Cet article suggère une réponse négative à cette question en prenant le désir pour exemple. Je propose ainsi de sonder l'intentionnalité des désirs en en offrant une description à la première personne. Ce projet s'inscrit dans la tradition phénoménologique qui a pris au sérieux l'idée que le mental et la subjectivité sont autant de points de vue sur le monde – une image qui mérite d'être explorée en dépassant l'approche fonctionnaliste de l'esprit. Plus précisément, je défends l'idée que les désirs se caractérisent par un mode intentionnel *déontique*: le mode du *devoir-être*.⁷ Lorsque je crois que Sally est au bal, je me représente cet état de choses comme *étant* le cas. Mais lorsque je *désire* qu'elle y soit, je me représente le même état de choses comme *devant* être. A l'instar de la perception visuelle

Ruth Millikan: *Language, Thought and Other Biological Categories* (Cambridge, MA: MIT Press, 1984).

6 Ceci est explicite dans la téléosémantique de R. Millikan: *Language, Thought and Other Biological Categories*, op. cit., et David Papineau: *Representation and Explanation*, in: *Philosophy of Science* 51 (1984) 550–72.

7 Le terme «déontique» réfère à la famille des normes. Voir Ruwen Ogien, Christine Tappolet: *Les concepts de l'éthique. Faut-il être conséquentialiste?* (Paris: Hermann Editeurs, 2009).

nous donnant accès aux formes et aux couleurs et tout comme nos émotions semblent nous faire sentir les valeurs, le désir est notre expérience de ce qui *doit* ou *devrait* être. Pour le dire métaphoriquement, le désir est 'l'œil du devoir-être', comme l'a proposé le phénoménologue Meinong.

Afin de défendre cette thèse, je propose d'explorer trois facettes du désir qui constituent autant d'aspects de la sémantique ou de ce que je me permettrai d'appeler la 'logique' du désir. Tout comme Pascal parlait d'une 'logique du cœur' pour saisir l'importance des phénomènes affectifs, j'articule ici une 'logique du foie', puisque ce dernier a été longtemps considéré comme le siège des désirs.⁸ J'investiguerai trois 'axiomes' ou principes de base. Le premier est le fait que nos désirs sont satisfaits lorsque leur contenu est réalisé. Le second est l'intuition que le monde doive se conformer à nos désirs, à savoir la direction d'ajustement *monde-esprit*.⁹ Enfin, le dernier est l'idée que nous désirons ce que nous ne croyons pas être réel. Pour chaque facette, je contrasterai l'approche fonctionnaliste avec la sémantique fournie par le mode déontique. Il apparaîtra que faire appel au mode déontique capture plus finement l'intentionnalité des désirs que leur fonction motivationnelle. Bien que cette thèse ait des répercussions sur la phénoménologie du désir, je me concentrerai sur la sémantique. En effet, quiconque pense que le mental se caractérise par un caractère phénoménal (l'effet que cela fait de désirer, par exemple) ne sera pas surpris par la thèse défendue ici pour autant que les rôles fonctionnels restent muets concernant la phénoménologie. Questionner le fonctionnalisme à travers le prisme sémantique s'avère une tâche bien plus délicate. Mon propos s'inspire néanmoins de ce que je considère être le credo des phénoménologues: enquêter l'esprit à la première personne afin d'y révéler son architecture logique.

Dans la première partie, je présente les principes de la sémantique du désir à l'aune desquels je discuterai l'approche fonctionnaliste et la conception déontique. Dans la seconde partie, j'examine la thèse motivationnelle. Enfin, la dernière section est consacrée à la conception déontique.

1. Trois principes de la logique du foie

Toute théorie plausible du désir doit rendre compte des trois facettes suivantes: les conditions de satisfaction spécifiques au désir, la direction d'ajustement

8 Platon: *Timée* 70c–72b (Paris: Garnier Flammarion, 1999); Galen: *On the Doctrines of Plato and Hippocrates* 6.8.6–6.8.77 (Berlin: Akademie Verlag, 2005). Je dois cette image à Kevin Mulligan.

9 J. Searle: *L'intentionnalité. Essai de philosophie des états mentaux*, op. cit.

monde-esprit et l'incompatibilité entre un désir et la croyance que celui-ci est réalisé. Chaque facette correspond à un principe de base de notre 'logique du foie'.

Parfois, à notre grand contentement, nos désirs sont satisfaits. A notre grand dam, ils sont tantôt frustrés. Un désir pour un état de choses est satisfait si et seulement si ce dernier se réalise. Un désir est frustré lorsque son contenu n'est pas réalisé. La satisfaction des désirs est donc un phénomène distinct de la satisfaction subjective ou plaisir que peut engendrer un désir exaucé. Ainsi, il est possible qu'un désir soit réalisé sans qu'on le sache ou qu'on le croie, auquel cas l'on n'éprouvera aucune satisfaction. A l'inverse, il se peut que nous éprouvions de la satisfaction parce que nous croyons que notre désir est comblé, alors que cela n'est pas le cas. Dans ce qui suit, je me concentre sur la satisfaction du désir et ignore l'expérience subjective de la satisfaction. La satisfaction des désirs est centrale. Selon un certain adage, les désirs tendent à leur réalisation. Comment comprendre cela?

Le second axiome concerne une fameuse métaphore: la direction d'ajustement entre le monde et l'esprit.¹⁰ Imaginez que je croie qu'il fait beau, alors qu'il pleut des cordes. Il y a un fossé entre mon esprit et le monde: ma croyance est fausse. Puisque ma croyance est incorrecte, c'est à elle d'être modifiée. En aucun cas est-ce au monde de changer. Par conséquent, les croyances ont la direction d'ajustement *esprit-monde*. Cette caractéristique s'étend à toutes les cognitions, telles que la perception, les souvenirs, peut-être les émotions, ainsi qu'aux expressions linguistiques des cognitions telles que les assertions. Mais il en va autrement du désir. Imaginez qu'un jour de pluie, je désire qu'il fasse beau. Il existe à nouveau un fossé entre mon esprit et le monde: mon désir est frustré. Or, il serait inapproprié de changer mon désir simplement parce qu'il s'avère frustré. Intuitivement, cela serait tricher – un cas de mauvaise foi ou imposture. Dans le cas d'un désir frustré, c'est au *monde* de changer afin que le désir soit comblé: il doit faire beau. Certes, toutes choses considérées, le monde ne doit pas correspondre à tout désir, par exemple aux désirs immoraux, puisque cela rendrait le monde plus mauvais. Néanmoins, il n'en demeure pas moins vrai que le monde doit se conformer à ces désirs lorsqu'il s'agit de leur *satisfaction*. Par conséquent, les désirs et les autres types de conation tels que les espoirs, souhaits ou intentions ont la direction d'ajustement *monde-esprit*. De même en est-il pour les actes de langage tels que les ordres, prières ou promesses. Ce contraste est intuitif. Mais comment interpréter cette métaphore?

10 Elizabeth G. M. Anscombe: *L'intention* (Paris: Gallimard, 2002); J. Searle: *L'intentionnalité. Essai de philosophie des états mentaux*, op. cit.; Lloyd I. Humberstone: *Direction of Fit*, in: *Mind* 101/401 (1992) 59–83.

La dernière facette concerne une façon dont nos désirs disparaissent. Les diagnostics de la mort du désir sont divers. Parfois nous cessons d'aimer certaines choses et notre désir trépassé. Dans d'autres cas, nous nous résignons à la frustration d'un désir et, avec le temps, le désir s'éteint. Et la mort marque la fin de nos désirs. Mais, de façon moins dramatique, il arrive que les désirs cessent d'exister parce qu'ils sont satisfaits. Roméo désirait tant revoir Juliette. Les voilà enfin réunis. Au moment où Roméo réalise cela, son désir s'évanouit. Il est désormais ravi ou peut-être déçu, mais son désir n'a plus lieu d'être. En d'autres termes, il semble impossible de désirer un état de choses actuel ou, plus précisément, un état de choses que nous *croyons* être actuel. Les désirs portent sur les absences ou, plus précisément, sur ce que nous ne croyons pas être réalisé. Appelons cela le principe de la mort du désir. Ce principe a une longue histoire et a souvent été mentionné en passant dans la tradition philosophique, de Platon à Thomas d'Aquin, Descartes, Hobbes et Sartre.¹¹ Toutefois, peu de philosophes ont tenté d'en révéler la pertinence pour saisir le désir. Si ce principe est vrai, comment l'éclairer? Il s'agira là de notre dernière énigme.

2. Le dogme fonctionnaliste de la motivation

Juliette désire tant retrouver Roméo. Elle y pense sans cesse. Mais surtout elle ferait tout pour réaliser ce désir. D'ailleurs, elle erre à Vérone en espérant le croiser. Son désir la pousse à agir de la sorte. Selon la conception standard, il s'agit là du cœur des désirs. Désirer entretient un lien inextricable avec l'action et est essentiellement un état motivationnel. Dans cette section, je présente cette thèse (2.1) et l'examine à la lumière des trois facettes du désir mentionnées auparavant (2.2).

2.1 La conception motivationnelle

L'idée que désirer un état de choses est être motivé à agir de sorte à le réaliser remonte au moins à Aristote et est le nerf de la cartographie de l'esprit proposée par David Hume et qui prévaut toujours de nos jours. Selon ce dernier, les cogni-

11 Platon, *Le banquet* (Paris: Garnier Flammarion, 2010); Thomas d'Aquin: *Somme théologique* (Paris: Editions du Cerf, 1984–1986) Ia IIae, 30, 2 ad1; René Descartes: *Les passions de l'âme* (Paris: Garnier Flammarion, 1998); John Locke: *Essai philosophique sur l'entendement humain* (Paris: Vrin, 2002) II, 20, 6: 174; Thomas Hobbes: *Léviathan* (Paris: Gallimard, 2000); Jean-Paul Sartre: *L'être et le néant* (Paris: Galliard, 1994); Anthony Kenny: *Action, Emotion and Will* (London, New York: Routledge, 1963) 81–84, 115–116; D. M. Armstrong: *A Materialist Theory of the Mind*, op. cit., 155; Paul Boghossian: *The Normativity of Content*, in: *Philosophical Issues* 13 (2003) 42–43; G. Oddie: *Value, Reality, and Desire*, op. cit., 72.

tions telles que les croyances sont inertes et seuls les désirs nous donnent l'impulsion d'agir. Croyances et désirs sont ainsi complémentaires. D'après la formulation standard, désirer est être motivé à agir de sorte à réaliser son désir d'après nos croyances.¹²

D'aucuns ont critiqué cette thèse sous prétexte que certains désirs sont inertes et ne s'accompagnent pas de motivation.¹³ Les cas paradigmatiques sont les souhaits tel que mon souhait d'avoir assisté à la première de *Hamlet* (*wish* en anglais) et les espoirs. En effet, ces phénomènes s'accompagnent souvent de la croyance que l'on ne peut agir de sorte à les réaliser, ce qui nous empêche d'être motivé. S'agit-il de représentations distinctes du désir?¹⁴ Cela semble contre-intuitif étant donné les nombreuses similitudes entre ces représentations. Plus vraisemblablement, il est possible de concilier la conception motivationnelle avec les souhaits et les espoirs en faisant appel à la notion de disposition. Selon cette variante classique, désirer est être *disposé* à agir de sorte à satisfaire son désir. Bien que les souhaits et espoirs ne s'accompagnent pas d'impulsion à agir, le sujet qui est en proie à ces états demeure disposé à agir de sorte à les combler.¹⁵ En effet, s'il venait à croire qu'il avait le pouvoir d'agir sur la situation, il agirait de la sorte. Puisque de tels contrefactuels font partie intégrante de l'analyse classique des dispositions, il apparaît que les espoirs et souhaits sont des dispositions à agir.

Il se peut qu'une stratégie similaire permette de sauver la conception motivationnelle de cas de sujets désirants apathiques. A un stade avancé de la maladie de Parkinson, les patients semblent perdre toute impulsion à agir.¹⁶ Or, il est peu probable que leurs désirs aient pour autant disparu. L'on pourrait rétorquer que leur maladie ne fait que masquer la disposition à agir, c'est-à-dire empêche qu'elle se manifeste, bien que cette dernière soit présente.¹⁷ Dans cet article, je présuppose que tout désir nous dispose à agir.¹⁸ Est-ce là l'essence du désir?

De prime abord, il le semble, du moins selon l'approche fonctionnaliste de l'esprit. D'après celle-ci, l'intentionnalité qui caractérise les diverses représentations mentales consiste en leurs rôles fonctionnels. Une croyance est une représentation qui a pour fonction de représenter le monde – là réside son essence. Quant aux désirs, il semble indéniable que leur fonction soit de nous motiver à

12 R. Stalnaker: Inquiry, op. cit., 15.

13 Alfred Mele: Motivation and Agency (Oxford: Oxford University Press, 2003).

14 Ibid.

15 D. M. Armstrong: A Materialist Theory of the Mind, op. cit., 155; J. Dancy: Practical Reality, op. cit., 87–88.

16 T. Schroeder: Three Faces of Desire, op. cit., 173–4.

17 Toutefois, voir ibidem et Federico Lauria: The Guise of the Ought to be. A Deontic View of the Intentionality of Desire, in: J. Deonna, F. Lauria (ed.): The Nature of Desire, op. cit.

18 Pour d'autres objections à la thèse motivationnelle, Galen Strawson: Mental Reality (Cambridge, MA: MIT Press, 2009); T. Schroeder: Three Faces of Desire, op. cit.; Lauria, ibid.

agir. Dès lors, il est naturel de penser qu'il s'agit là de leur essence. Cette conclusion s'aligne avec l'interprétation habituelle des résultats neuroscientifiques. Selon cette approche, les désirs font partie intégrante du système de la récompense, c'est-à-dire un ensemble d'évaluations et anticipations du sujet qui régulent un dispositif de motivations et permet l'apprentissage pratique du monde. Il serait surprenant que la conception motivationnelle soit erronée étant donné la convergence entre nos intuitions et les résultats empiriques.

De plus, elle offre une sémantique plausible du désir. Dans la conception fonctionnaliste, les conditions de satisfaction des représentations mentales consistent en la réalisation de leur fonction.¹⁹ Ainsi, une croyance est satisfaite si elle réalise sa fonction, c'est-à-dire lorsqu'elle représente correctement le monde. Quant aux désirs, ils sont satisfaits lorsque le sujet agit de sorte à exaucer son désir. Certes, parfois nous n'agissons pas de sorte à réaliser un désir. Juliette peut désirer quitter Vérone sans agir sur la base de son désir. De même, comme nous l'avons souligné, un sujet en proie à l'espoir ou au souhait typiquement n'agit pas de sorte à satisfaire son désir. Mais d'après le fonctionnalisme, il s'agit là de cas de dysfonction. Dans un monde idéal, un tel sujet aurait le pouvoir d'agir et agirait afin de satisfaire son désir.

De même, la direction d'ajustement est comprise à la lumière de ces rôles. Nos croyances doivent s'ajuster au monde, car il s'agit là de leur fonction. Le fait que le monde doive correspondre à nos désirs est interprété comme le fait que le sujet doive réaliser la fonction du désir, à savoir agir.²⁰

Enfin, si les désirs sont des motivations, il n'est pas étonnant qu'ils cessent d'exister lorsque nous nous représentons que leur contenu est réalisé. En effet, seuls des états de choses que nous croyons être non actuels constituent nos buts. Une fois le désir satisfait, il perd sa fonction de nous motiver à agir. Par conséquent, il disparaît lorsque nous nous apercevons qu'il est réalisé.²¹

Il est dès lors tentant de conclure que la conception motivationnelle a percé les secrets du désir. Néanmoins, je pense qu'il faut résister à cette tentation.

2.2 Limites de la sémantique fonctionnaliste

Selon la thèse motivationnelle, un désir est satisfait lorsque le sujet *agit* de sorte à réaliser son désir. Or, comme nous l'avons souligné, un désir pour un état de

19 R. Millikan: *Language, Thought and Other Biological Categories*, op. cit.; D. Papineau: *Representation and Explanation*, op. cit.

20 J. Searle: *L'intentionnalité. Essai de philosophie des états mentaux*, op. cit.; M. Smith: *The Moral Problem*, op. cit.

21 D. W. Stampe: *The Authority of Desire*, op. cit., 336–337; D. M. Armstrong: *A Materialist Theory of the Mind*, op. cit., 155; Fred Dretske: *Explaining Behavior. Reasons in a World of Causes* (Cambridge, MA, London: MIT Press, 1988) 114.

choses est satisfait lorsque cet état se réalise. Cette caractérisation des conditions de satisfaction ne fait aucunement référence à l'action. D'ailleurs, il arrive qu'un désir soit satisfait sans que l'on agisse pour autant. Lorsqu'il pleut alors que je désirais qu'il pleuve, mon désir est satisfait, mais je n'ai pourtant pas agi. Pourquoi donc tant d'emphase sur l'action?

Comme indiqué, il s'agit peut-être là de cas dysfonctionnels. *Idéalement*, le sujet devrait agir de sorte à réaliser son désir, par exemple s'il en avait le pouvoir, comme le suggère la direction d'ajustement du désir. Mais peut-on interpréter ainsi tout cas de désir satisfait indépendamment de nos actions? Par hasard, Roméo croise Juliette à Venise. Son désir de la revoir est exaucé. Or, Roméo n'a rien fait pour que ce cela soit le cas. Il a simplement eu de la chance. Si les conditions de satisfaction du désir consistent en le fait que le sujet doive agir afin de le combler, il faudrait en conclure qu'il s'agit d'un cas non idéal. Après tout, le sujet n'a pas réalisé la fonction du désir et la norme d'agir afin de réaliser son désir n'a pas été respectée: le sujet a donc erré. Mais cela est contre-intuitif. Roméo ne semble être en proie à aucune dysfonction et les situations de ce genre sont clairement idéales. Que demandez de plus que la satisfaction d'un désir sans aucun effort?

L'on pourrait rétorquer que ce genre de cas demeure dysfonctionnel: quelque chose a cloché. Peut-être Roméo a-t-il été empêché d'agir et aurait agi de sorte à réaliser son désir. De plus, le résultat escompté est au final positif, à supposer que ces retrouvailles soient une bonne chose. Mais je suspecte que ce genre de réponse révèle plutôt que ce qui importe pour la satisfaction d'un désir est que l'état de choses désiré se réalise, en présence ou absence d'actions. Bien que classique, l'interprétation fonctionnaliste des conditions de satisfaction et de la direction d'ajustement semble donc manquer sa cible. Une conception du désir qui implique qu'un désir est exaucé lorsque son contenu se réalise et que le monde doit correspondre à nos désirs indépendamment de nos actions illuminera ces facettes du désir de façon plus simple et directe.

Ce problème concernant les conditions de satisfaction a des ramifications fatidiques concernant le principe de la mort du désir. En effet, ce dernier concerne la satisfaction des désirs: un désir cesse d'exister lorsque le sujet se représente que son contenu est réel, à savoir que le désir est *satisfait*. Dès lors, une explication satisfaisante requiert de délivrer les bonnes conditions de satisfaction du désir et il n'est pas évident que la conception motivationnelle y parvienne. De plus, malgré les apparences, il n'est pas clair que les états motivationnels cessent d'exister lorsque le sujet se représente leur satisfaction. Imaginez que Giorgio désire un tiramisu. Il le savoure. Son désir est satisfait et sa motivation à agir s'évanouit. Or, étrangement, Giorgio croit qu'il peut remonter le temps. Etant donné cette croyance, le contrefactuel suivant demeure vrai: s'il avait l'occasion

de réaliser la même action, il le ferait, pour autant qu'il en ait le désir à ce moment là. En d'autres termes, il demeure disposé à agir de sorte à réaliser un état de choses qu'il croit cependant être réel. Pourtant, après l'avoir savouré, il ne désire plus ce tiramisu. Il est simplement disposé à le désirer encore. Sa disposition à agir ne s'aligne donc pas avec son désir. Aussi farfelu que ce scénario puisse paraître, il révèle que la conception fonctionnaliste n'est pas assez fine pour capturer le principe de la mort du désir.

3. Désir et devoir-être: le mode déontique

Et si les désirs étaient des représentations de ce qui *devrait* être? Lorsque je désire que Roger gagne, je me représente cet état de choses comme ce qui *devrait* arriver. Il s'agit de l'intuition principale défendue dans cet article. Plus précisément, la thèse que je préconise est que la marque essentielle des désirs est la façon *déontique* de représenter leur contenu et que ce mode déontique permet de saisir leur intentionnalité de façon plus limpide et élégante que leur rôle fonctionnel.

3.1 La conception déontique

Selon la conception déontique, un désir est une représentation d'un état de choses comme *devant* être. Cette thèse repose sur la distinction entre mode et contenu intentionnels, ainsi que sur l'existence des normes du devoir-être. Clarifions chaque aspect.

La nature déontique des désirs concerne leur *mode* intentionnel et non leur contenu. Lorsque je désire boire un *limoncello*, je me représente cet état de choses; celui-ci est le contenu de mon désir. Mais il est représenté comme *à être* ou *devant être* – pour ainsi dire, à la lumière du devoir-être. Les désirs se distinguent ainsi des croyances déontiques telle que la croyance qu'il faut être végétarien. Dans ce dernier cas, la dimension déontique figure dans le contenu et non le mode. En effet, les croyances sont constituées d'un mode que l'on peut qualifier d'« existentiel »: en croyant qu'il pleut, je me représente cet état de choses comme *actuel*. Les croyances s'accompagnent ainsi d'un engagement ontologique, tandis que les désirs, de par leur mode déontique, sont pour ainsi dire des requêtes: l'on requiert qu'un état de choses se réalise, l'on tient à sa réalisation. Mais qu'entend-on par devoir-être?

Il existe une myriade de normes. Nous ne devons pas infliger de souffrance non nécessaire. Le savoir-vivre requiert de manger correctement. En Europe continentale, il est obligatoire de rouler à droite. Certaines normes telles que les normes légales dépendent d'institutions sociales, mais ce que j'entends par normes ici comprend aussi des normes morales ou prudentielles qui sont peut-être indé-

pendantes du social, bien que je ne me prononcerai pas sur ce point. Selon ce sens large, le fait que je doive me rendre à Paris pour une conférence est une norme puisqu'il s'agit de ce que je *dois* faire pour réaliser un but.

Les normes mentionnées jusqu'à présent portent sur des actions. Il s'agit de normes du devoir-*faire*. Il est important de souligner que le mode des désirs est constitué par un autre type de normes: le devoir-*être*. Intuitivement, certains *états de choses* doivent se réaliser. Il faut qu'il pleuve. Il faut que Juliette soit heureuse. Les animaux ne devraient pas mourir dans des circonstances affreuses. *Stricto sensu*, ces normes concernent des états de choses plutôt que des actions, bien qu'elles *impliquent* des normes portant sur des actions: s'il faut que Juliette soit heureuse, il s'ensuit qu'il faut agir de la sorte. Mais, de prime abord, les normes du devoir-*être* diffèrent des normes du devoir-*faire*.²² Dans cet article, je fais l'hypothèse que ces deux types de normes sont distincts et me concentre sur le devoir-*être*, puisque faire appel au devoir-*faire* rencontrerait les mêmes problèmes que la conception motivationnelle de par l'emphase sur l'action.

Enfin, il vaut la peine de clarifier que les normes du devoir-*être* diffèrent des valeurs.²³ Certes, seuls les états de choses positifs doivent se réaliser: il *doit* pleuvoir seulement si la pluie est une *bonne* chose. Toutefois, les normes du devoir-*être* diffèrent des valeurs positives, puisqu'il est intuitif d'*expliquer* les normes par les valeurs. Il doit pleuvoir *parce que* cela est une bonne chose. Comme l'a proposé Meinong, les valeurs sont la base des normes.²⁴ Ces détails importent puisque le mode propre à un état mental nous fournit la boîte à outil pour caractériser les diverses facettes de son intentionnalité, comme je vais tenter de le démontrer à propos du désir.

A ma connaissance, la thèse que je défends a été proposée par Meinong.²⁵ Cette conception n'est pas la seule approche du désir centrée sur un mode intentionnel. Récemment, Friedrich a fait appel au mode évaluatif: désirer un état de choses est se le représenter *comme bon*.²⁶ De même, Velleman a caractérisé les désirs en termes de représentations de «ce qui doit être réalisé», une norme qu'il identifie

22 Gilbert Harman: Review of The Significance of Sense: Meaning Modality, and Morality, in: Philosophical Review 82 (1973) 235–239; Peter T. Geach: Whatever Happened to Deontic Logic?, in: Philosophia 11 (1982) 1–12; Franck Jackson: On the Semantics and Logic of Obligation, in: Mind 94/374 (1985) 177–195; Georg H. Von Wright: Ought to be – Ought to do, in: Actions, Norms, Values, ed. by Georg Meggle (Berlin: De Gruyter, 1998); Ralph Wedgwood: The Meaning of 'Ought', in: Oxford Studies in Metaethics 1 (2006) 127–160; Mark Schroeder: Ought, Agents, and Actions, in: Philosophical Review 120 (2011) 1–41.

23 R. Ogien, C. Tappolet: Les concepts de l'éthique. Faut-il être conséquentialiste?, op. cit.

24 A. von Meinong: On Emotional Presentation, op. cit., 99.

25 Ibid., 37, 91, 96.

26 D. Friedrich: The Alluringness of Desire, op. cit.

avec le bien.²⁷ Enfin, certains en appellent au mode impératif du devoir-faire.²⁸ La conception que je soutiens est distincte, puisque je présuppose que les normes du devoir-être ne se réduisent ni au bien ni au devoir-faire, bien qu'elles entretiennent des relations étroites avec ces entités.²⁹

3.2 La logique du devoir-être

Imaginez que Sam doive se rendre à Londres. Une norme ou obligation est née. Tant que Sam n'est pas à Londres, il existe un fossé entre le monde et la norme. Le monde n'est pas tel qu'il *devrait* être. La façon convenable d'y remédier est de changer le *monde* – Sam doit prendre un vol pour Londres. Le voilà à *Victoria Station*. Le monde est alors tel qu'il devait être. La norme est satisfaite, l'obligation remplie. Sam doit-il alors *aller* à Londres? Intuitivement, cela n'est plus nécessaire, précisément parce qu'il y est. Une norme est morte. Si vous partagez ces intuitions, il apparaît que les normes partagent les trois facettes du désir mentionnées auparavant. Plus précisément, je défends que la logique du devoir-être permet de sonder le désir. Elaborons cette thèse en détail.

La norme selon laquelle un état de choses doit se réaliser est satisfaite lorsqu'il se réalise. Si les désirs s'accompagnent d'une norme, leurs conditions de satisfaction seront du même type que celles des normes. Dès lors, un désir pour une chose sera comblé lorsque cette chose est réelle. Le mode déontique explique donc aisément les conditions de satisfaction du désir sans aucune mention superflue d'actions, contrairement à la sémantique fonctionnaliste. Plus généralement, les modes intentionnels constituent une façon prometteuse d'éclairer les conditions de succès ou satisfaction de tout type de représentation, bien que défendre cette thèse dépasse mon propos.³⁰

De plus, explorer le devoir-être permet d'offrir une interprétation séduisante de la direction d'ajustement du désir. *Stricto sensu*, celle-ci consiste en le fait que le monde doive correspondre à nos désirs. Mais en quoi le monde est-il sujet à une telle norme? En l'absence d'une réponse à cette question, la métaphore de la direction d'ajustement demeure énigmatique. Le mode déontique permet de per-

27 J. David Velleman: *The Possibility of Practical Reason* (Oxford: Clarendon Press, 2000) 105–106.

28 Karl Schafer: *Perception and the Rational Force of Desire*, in: *Journal of Philosophy* 110/5 (2013) 258–281; Avery Archer: *Reconceiving Direction of Fit*, in: *Thought* 4/3 (2015) 171–180; pour le devoir-faire comme objet formel du désir, voir Kevin Mulligan: *Intentionality, Knowledge and Formal Objects*, in: *Disputatio* 11/23 (2007) et Olivier Massin: *Desire, Values and Norms*, in: J. Deonna, F. Lauria (ed.): *The Nature of Desire*, op. cit., incluant aussi le devoir-être.

29 Federico Lauria: «The Logic of the Liver.» *A Deontic View of the Intentionality of Desire* (Thèse de doctorat, Université de Genève, Faculté des Lettres, 2014, <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:78839> (consulté le 23.08.2016)).

30 François Récanati: *Perspectival Thought: A Plea for (Moderate) Relativism* (Oxford: Oxford University Press, 2007).

cer ce mystère. En effet, en un sens, le monde doit s'ajuster aux normes. Les obligations, prescriptions, lois ou règles ont pour fonction que nous nous y conformions. Il fait partie intégrante de la norme selon laquelle Mathieu doit être ponctuel que Mathieu s'y plie. S'il ne le fait pas, la norme ne doit pas être révisée pour autant: c'est à lui de changer son comportement. En cela les normes sont précieuses dans la régulation sociale du comportement. Bien que les normes du devoir-être diffèrent des normes du devoir-faire, elles semblent identiques sur ce point. S'il faut qu'il pleuve, c'est au monde de s'ajuster. En cas de fossé, la norme tient et c'est au monde de changer. Bien entendu, certaines normes sont illégitimes et doivent être abandonnées. Dans ce cas, toutes choses considérées, le monde ne doit pas s'y conformer. Mais il n'en demeure pas moins que le monde doive y correspondre afin que la norme soit réalisée – exactement comme les désirs. Dès lors, si les désirs s'accompagnent d'un mode déontique, il n'est pas étonnant que le monde doive s'y conformer. Une fois encore, cette explication ne met aucune emphase sur l'action. Plus généralement, l'appel au mode déontique peut s'étendre à toutes les représentations mentales ayant la direction d'ajustement *monde-esprit*, telles que les souhaits, espoirs et intentions. Par contraste, le mode existentiel des cognitions permet d'expliquer la direction d'ajustement inverse. Croire qu'il pleut est se représenter l'état de choses dans lequel il pleut comme *réel*. Etant donné cet engagement existentiel, il s'ensuit que ce type de représentation doive correspondre au monde – et non *vice-versa*.

Enfin, la logique du devoir-être permet d'illuminer le principe de la mort du désir, comme l'a déjà suggéré Meinong malgré le fait qu'il en offre une interprétation particulière.³¹ Intuitivement, les normes, en tant que requêtes, portent sur ce qui n'est pas réel. S'il faut que Maria aille à Paris, c'est qu'elle n'y est pas encore. Pourquoi devrait-elle *aller* à Paris si elle y est déjà? Peut-être doit-elle y rester, mais la norme selon laquelle elle doit s'y rendre s'évanouit aussitôt qu'elle y est. En d'autres termes, les normes meurent lorsqu'elles sont satisfaites.³² Supposons que les désirs s'accompagnent du mode déontique, alors que les croyances sont constituées du mode existentiel. Etant donné que les normes cessent d'exister aussitôt qu'elles sont satisfaites, les désirs s'évanouissent lorsqu'on se représente leur satisfaction. En d'autres termes, les normes sont à leur satisfaction ce que les désirs sont aux croyances portant sur leur satisfaction. Peut-être pensez-vous que certaines normes sont compatibles avec leur satisfaction. Ainsi, l'obligation de respecter autrui semble tenir quand bien même je m'y conforme.

31 A. von Meinong: On Emotional Presentation, op. cit., 143–145.

32 Héctor-Neri Castañeda: On the Semantics of the Ought-to-do, in: *Synthese* 21/3–4 (1970) 449–468; Max Scheler: *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs* (Paris: Gallimard, 1991).

Mais n'a-t-on pas affaire à une norme générale qui porte implicitement sur des états de choses futurs qui, eux, ne se sont pas encore réalisés?³³ Quoi qu'il en soit, il semble que les désirs puissent susciter la même intuition. Par exemple, mon désir de respecter autrui persiste quand bien même je crois que cela est le cas. Par conséquent, quel que soit le verdict final à propos du principe de la mort du désir et des normes, il existe une symétrie entre les normes et les désirs. Cela n'est pas surprenant puisque le désir est constitué par le mode du devoir-être.

Conclusion

Dans cet article, j'ai exploré la question de l'intentionnalité du désir. En m'inscrivant dans la tradition phénoménologique, j'ai proposé une réponse qui décrit la façon dont les désirs représentent le monde. J'ai défendu l'idée que le mode intentionnel du désir est déontique. Désirer est se représenter quelque chose comme *devant être*.

Cette approche contraste avec la conception dominante qui comprend le désir par sa fonction de nous motiver à agir. Aussi séduisant soit-il, j'ai tenté de jeter un voile sceptique sur ce dogme en investiguant les propriétés sémantiques du désir. Bien que les désirs aient pour fonction de nous motiver à agir, leur intentionnalité ne se réduit pas à cela. Désirer est un point de vue sur le monde, une façon de se le représenter. Cette dimension subjective du désir échappe à la perspective fonctionnaliste. Par contraste, la conception déontique capture le désir *à la première personne*. La logique du devoir-être nous offre même un angle éclairant sur sa sémantique. Si le foie a ses raisons, comme Pascal le disait au sujet du cœur et des émotions, celles-ci sont de nature déontique.

Cette étude de cas nous invite à tirer une morale importante concernant l'esprit. Il n'est pas clair que le mental se réduise à un ensemble de fonctions comportementales. Peut-être existe-t-il une place pour la première personne, dont l'exploration révélerait l'architecture logique de l'esprit. L'esprit serait alors bien fait: ses facettes seraient le miroir des propriétés logiques qui importent pour comprendre le monde et agir sur celui-ci. Il s'agit là d'une façon d'interpréter le credo phénoménologique. Il est temps que l'on s'en souvienne.

33 Voir F. Lauria: The Guise of the Ought to be. A Deontic View of the Intentionality of Desire, op. cit.



Das Signet des 1488 gegründeten Druck- und Verlagshauses Schwabe reicht zurück in die Anfänge der Buchdruckerkunst und stammt aus dem Umkreis von Hans Holbein. Es ist die Druckermarken der Petri; sie illustriert die Bibelstelle Jeremia 23,29: «Ist nicht mein Wort wie Feuer, spricht der Herr, und wie ein Hammer, der Felsen zerschmettert?»

Laurent Cesalli: *Anton Marty on Emotions, their Object and Content*

Federico Lauria: *'L'œil du devoir-être' – La conception déontique de l'intentionnalité du désir et les modes intentionnels*

Hamid Taieb: *Husserl et P. F. Strawson sur les qualités secondes*

Javier Kalhat: *Peacocke on Depiction and the Visual Field*

Frank Esken: *Der schwierige Begriff der Handlungsintentionalität*

David Romand: *La théorie herbartienne de la représentation (Vorstellung): une dialectique de l'acte et du contenu*

Janette Friedrich: *Philosophie mit oder ohne Psychologie?*

Rafael Ferber: *Was ist eine gute Weltanschauung?*